

Plus mobilisées que jamais

Interviews et textes :

Brigitte GERARD &
Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La situation actuelle est extrêmement difficile pour les directions tant du fondamental que du secondaire. Mais elle est d'autant plus préoccupante pour les premières en raison de l'absence d'aide éducative et administrative. C'est dans ce contexte particulièrement complexe que **Christine TOUMPSIN** a pris la présidence du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental catholique.

Directrice à l'institut Notre Dame d'Anderlecht en région bruxelloise, Chr. TOUMPSIN vient de succéder fin septembre à **Stéphane VREUX** à la tête de l'association des directeurs du fondamental catholique. Lorsque nous l'interrogeons début octobre, le climat est déjà largement morose. Les directions expliquent être noyées par les circulaires et les errata. A cela s'ajoutent les tâches quotidiennes habituelles, ainsi qu'une série d'exigences relatives à l'hybridation, la remédiation, la différenciation, les plans de pilotage, l'entrée en vigueur du tronc commun et du nouveau référentiel « maternelles », ... Dans un contexte où la gestion de la crise sanitaire les mobilise aussi sans compter, elles regrettent de ne plus disposer du temps nécessaire pour se consacrer au pédagogique, pour être à l'écoute des enseignants.

Quelle était la situation des directions de l'enseignement fondamental avant la crise du Covid ?

Christine TOUMPSIN : Nous demandions déjà une meilleure considération de notre emploi, un allègement au niveau de la simplification administrative, une aide structurelle, telle que des éducateurs, des aides administratives, des puéricultrices organiques. Cela fait des années qu'on se bat pour ça, qu'on tire la sonnette d'alarme et, au lieu d'être entendus, c'est de pire en pire chaque année. On nous demande d'en faire plus en ayant moins. Les moyens DASPA évoluent en fonction des chiffres mais les enfants sont toujours là... Il suffit d'en avoir deux en moins et on perd un mi-temps. Au niveau du FLA, le capital-périodes change chaque année, mais comment voulez-vous porter un projet sur du long terme si nous n'avons pas le cadre approprié ?

Il n'y a toujours pas assez d'aide administrative pour les directions du fondamental ?

CT : Non, notre ressenti est que ce qui a été mis en place comme simplification administrative aide davantage l'administration que les directions. Nous n'avons toujours pas les aides organiques nécessaires. Je dois m'occuper du quotidien, des frais de transports... Même le WE, il est impossible de souffler un peu, le médecin doit pouvoir nous joindre pour le tracing Covid... Je comprends, mais c'est difficile. Nous avons besoin d'une réelle reconnaissance de notre fonction, pas spécialement financière. Nous devons être des leaders pédagogiques, mais nous n'en avons pas les moyens. J'attends une

Gaëtan LEBRUN, directeur adjoint du collège Saint-François d'Ixelles

Photo : Conrad van de WERVE

pas encore connues, G LEBRUN a tenté d'anticiper la suite de l'année comme il le pouvait. « J'ai proposé de terminer les conseils de classe avant les vacances de Noël, de donner les bulletins après Noël et d'organiser les réunions de parents... en janvier ». Si les points d'interrogations restent nombreux, il n'est pas de nature à se décourager : « Nous ferons le gros dos et nous nous adapterons ».

Avancées

Si, au printemps dernier, l'école n'était pas en avance sur le plan du numérique, les choses ont bien bougé depuis. « Nous nous sommes rendu compte que nous avons plusieurs guerres de retard » indique le directeur adjoint. « Un professeur de notre site de Saint-Vincent s'est mis en route pour créer une plateforme Moodle pour notre collège. Ce ne fut cependant pas évident à mettre en place et à implémenter auprès des professeurs et des élèves, malgré des modes d'emploi très précis. L'école a aussi opté pour Teams afin que les professeurs puissent communiquer entre eux. Et d'ici peu, nous pourrions créer une adresse mail au nom de l'école pour chaque élève. » ■



Photo : Sarah SORGI

réelle simplification du métier, un cadre organique qui puisse nous aider et pas des bouts de ficelles à gauche à droite.

Quelles actions le Collège des directeurs envisage-t-il pour se faire entendre ?

CT : Nous travaillons beaucoup avec le SeGEC et la Fédération de l'enseignement fondamental catholique, qui nous soutient particulièrement dans nos difficultés. Nous avons prévu quelques actions, mais rien n'est encore clair parce que le Covid limite les possibilités. Des cartes blanches sont parues dans la presse. Nous essayons de nous faire entendre partout où c'est possible, mais nous aimerions mettre en place des actions en présentiel et rencontrer la ministre de l'enseignement plus souvent, pour qu'elle prenne en compte notre avis de gens du terrain, qui connaissons notre métier.

3 questions à Godefroid CARTUYVELS

Secrétaire général de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique

Les directions d'écoles du fondamental tirent la sonnette d'alarme. Pourquoi ?

Godefroid CARTUYVELS : Nous constatons chez elles un niveau d'épuisement rarement atteint. Il est principalement dû à la conjonction de trois faits : la rentrée qui, comme chaque année a été lourde à gérer, le Pacte d'Excellence, qui a généré une série d'obligations et de contraintes supplémentaires, et la crise Covid, particulièrement compliquée à gérer tant administrativement (circulaires en tous genres, consignes changeantes) que sur le plan relationnel. Les directeurs reçoivent sans cesse des coups de fil de parents inquiets, y compris en soirée et le week-end. Ils sont sur la brèche non-stop.

Quelles sont plus précisément les obligations nouvelles sur le plan pédagogique ?

GC : En voici quelques exemples. En lien avec le Pacte d'Excellence, on peut déjà évoquer une série de contraintes découlant directement de l'introduction du tronc commun : l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Pilotage et des contrats d'objectifs, même si certains délais ont été accordés, le nouveau référentiel pour les maternelles qui s'applique depuis septembre (le nouveau programme va arriver dans les écoles), l'introduction de l'éveil aux langues en maternelles, l'accompagnement personnalisé à venir (dispositif Remédiation, Consolidation, Dépassement), toute la dynamique des Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique, la mise en place des Pôles relatifs à l'intégration des aménagements raisonnables, sans oublier le dossier d'accompagnement de l'élève avec son cortège de nouvelles contraintes administratives à charge des directions, etc.

A cela on peut encore ajouter un nouveau décret Formation Continue, voté en première lecture, le dispositif FLA-DASPA qui s'est avéré complètement bancal au niveau administratif et chronophage pour les directions, une enquête (facultative) sur le bien-être dans les établissements, une inspection annoncée pour vérifier le respect de la gratuité, une inspection-enquête annoncée sur l'utilisation des moyens FLA-DASPA de l'année dernière, sans oublier la circulaire de début de rentrée relative à l'obligation de développer des stratégies de différenciation-remédiation-hybridation-lutte contre le décrochage scolaire. Le SeGEC a interpellé les autorités sur ces différentes questions et des discussions sont en cours.

Et pour le volet administratif ?

GC : Pour rappel, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre, pas moins de 50 circulaires ont été envoyées aux écoles fondamentales, soit environ un millier de pages ! La dernière en date concerne la mise en disponibilité-réaffectation. Concertée le 25/8, elle est arrivée dans les écoles le vendredi 2/10 et exigeait que les directions rentrent une série de données pour le lundi 5/10, avec des logiciels défectueux et des délais impraticables ! Par ailleurs, de nouveaux dispositifs (DASPA-FLA, différenciation pour les écoles de classe 1 à 10) ont généré de nouveaux moyens, mais, en raison de la pénurie d'enseignants et des absences dues au Covid, les écoles ne peuvent pas utiliser les périodes disponibles ! Quand des enseignants sont disponibles, les directions s'efforcent avant tout de « boucher les trous » pour qu'un maximum d'élèves aient un prof devant eux.